

# Les Nouvelles D'ARNAC-SUR-DOURDOU



## Le mot du maire

### L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos vœux les plus sincères pour l'année 2025.

Déjà 2025 et ces nouvelles municipales qui ont été instaurées sous le mandat de Mme Fernande SINGER.

Quatre années et un peu plus ont passé où j'ai pris la responsabilité de la gestion de la commune avec une équipe municipale réduite à six élus.

Au cours de cette année 2024 nous avons pu finaliser un espace détente qui manquait à notre commune. C'est le boulodrome municipal entouré d'une aire de repos et convivialité. Faut-il rappeler qu'avant, cet espace se trouvait place des acacias situé autour de l'église.... Beaucoup de travail administratif a été nécessaire pour en arriver là.. Les quelques soirées animées bénévolement par Pierre ont connu un bel succès et ont confirmé la nécessité de création d'un tel site ! La participation d'une grande majorité de nos concitoyens à passer de tels moments ensemble est un atout essentiel dans l'individualisme de la société d'aujourd'hui.

De nouveaux résidents ont choisi de venir vivre dans notre commune et je suis très satisfait du choix qu'ils ont fait. Notre ruralité a besoin que des plus jeunes s'installent et viennent vivre une vie plus simple et moins matérielle que dans nos villes !

Une fin d'année 2024 difficile où s'est créé une contestation sur le projet de réaménagement du cimetière St Benoit. Ce réaménagement permettrait tout simplement de libérer des places pour l'octroi de nouvelles concessions ! ...

A cela il s'ajoute la décision du procureur de la République répondant à un signalement de 2018 qui demande à la mairie de démolir la cabane associative... Tout cela est malsain mais le vivre ensemble doit passer au-dessus de toutes ces rivalités car c'est une majorité des concitoyens d'Arnac sur Dourdou qui le veut ainsi.

Une dernière année complète de ma mandature de Maire commence et les objectifs sont fixés :

1 Rassembler et rester à l'écoute des administrés,

2 Continuer la pose des compteurs d'eau potable avec rénovation partielle des canalisations anciennes et hors normes pour mettre en place une facturation plus juste le plus tôt possible.

3 Commencer les travaux de la maison de Savate avec pour objectif d'apporter un revenu supplémentaire à la commune et rénover le haut de la rue du Velours.

4 Continuer d'aménager et d'embellir, avec les moyens dont nous disposons, le patrimoine communal. Encourager les associations qui participent à l'animation de la Commune ...

Merci à tous ceux qui nous font confiance et Meilleurs vœux de prospérité et de santé pour 2025 à vous tous(tes)

## Récapitulons 2024

### Soirée des voisins

Une soirée des voisins réussie en ce début d'été 2024 sauf la météo qui n'a pas été à la hauteur de l'évènement.



### Mise en place de l'espace détente et du boulodrome municipal.

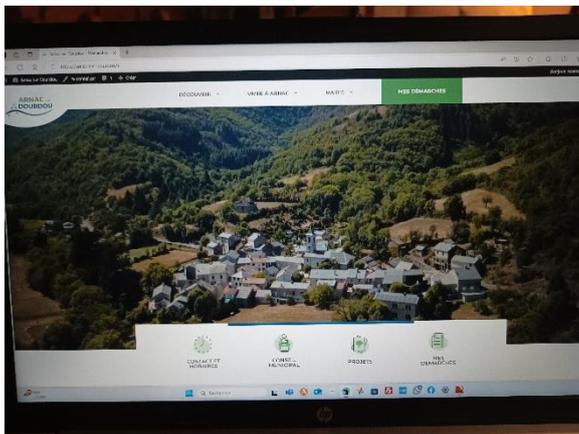


Après la phase administrative, c'est aux employés de la communauté des communes et des bénévoles que l'espace détente et le boulodrome ont été réalisés. Merci à tous les participants et ils sont nombreux.

Les concours de pétanque ont connu un grand succès avec une participation importante de nos habitants et même des villages voisins.

Cet espace appartient à tous ceux qui veulent y passer des moments de rencontre, de détente et de convivialité.

### Mise en place du site internet communal



La mairie dispose désormais du site internet communal réalisé sur mesure par un habitant de la commune.

Il permet de communiquer et de connaître les travaux sur la commune sans avoir à se déplacer. Son lien

<https://arnac-sur-dourdou.fr>

### Les Elections.

Un cru exceptionnel ou pas moins de trois dimanches ont été réservés à garder les Urnes. Pour l'équipe municipale c'est un vrai engagement citoyen que de passer son temps pour la démocratie et pour la république.

### Le Cimetiere.

L'aménagement du cimetière conformément aux règles en vigueur se heurtent à une opposition minoritaire mais active.

La gestion du cimetière et des parties communes est de la responsabilité du maire et de son conseil Municipal n'en déplaise aux opposants. Toutes les réductions de corps en terrain commun qui ont été effectués sont légales.

Le rôle du Maire et du CM est de communiquer et d'expliquer l'action des élus.

Afin de tenir compte des opposants, l'abattage des arbres dangereux n'aura pas lieu dans sa totalité. Seuls deux arbres occasionnant des dégâts aux concessions seront abattus dans les semaines qui suivent.

### Poursuite de pose des compteurs d'eau Potable.

En 2024 ont été posés 17 compteurs d'eau potable, ce qui fait un total de 65 compteurs. Plus d'un abonné sur deux dispose désormais d'un compteur.

Tout ceci est rendu possible grâce à une subvention de l'agence de l'eau et à des travaux exécutés par les employés de la communauté des communes.

2025 verra une tranche complémentaire de fin de pose sur La Mouline, Les Crouzettes et la pose en sortie d'Arnac coté Murat. La jonction du réseau d'eau potable du Bourg à celui du lotissement. Ainsi cette partie du réseau sera mise hors gel et les canalisations posées en encoche du pont de fer et non prévu pour le réseau d'eau potable seront mise hors d'eau.

### La Maison de Savate.... Un Dossier lourd mais nécessaire.

Une réunion publique a eu lieu le vendredi 6 décembre et toutes les informations ont été expliquées aux participants. Un dossier lourd mais qui permet la rénovation d'une maison de village dont la mairie disposera pour la louer à l'année ou au mois selon la demande. A noter qu'il existe très peu de locatif sur notre commune !

### Point sur les Obligations de Débroussaillage

Par arrêté préfectoral du 7 janvier 2021 l'obligation de débroussaillage (OLD) s'applique à notre commune.

Une carte interactive du zonage d'application a été créée et oblige les propriétaires de terrain à débroussailler dans une zone de 100m autour de leurs bâtiments.

Une réunion explicative a eu lieu en mairie et il est nécessaire pour notre sécurité de bien débroussailler autour de nos habitations.

Des cartes sur les OLD sont disponibles en mairie pour celui qui voudrait les consulter.

### Boîtes aux lettres numéros des maisons.

Il serait judicieux que chaque maison soit dotée d'une boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier ou des informations. Il reste encore des plaques à numéro de parcelle disponible en Mairie.

### Factures eau Potable.

Afin de faciliter le paiement de l'eau, il est demandé aux abonnés d'utiliser le site internet de Payfip ou d'expédier directement les chèques à la Trésorerie de St Affrique dont l'adresse est sur le titre de paiement. La mise en place de la tarification des compteurs interviendra au plus tôt en 2028 si les financements sont suffisants. Encore 3 années de travaux pour finir de poser et rénover le réseau d'eau potable de distribution. Les augmentations du forfait d'eau potable ont été décidé pour financer les travaux et faire participer tous les abonnés qui demain en bénéficierons.

### Nos Associations.

Le village s'est animé à plusieurs reprises au cours de cette année 2024 et un grand merci à tous ceux qui ont contribué à ces rassemblements.

### La Cabanne des Associations doit être détruite.

Il y a des gestes ou des actions qui peuvent avoir de graves conséquences. C'est le cas de la Cabane des associations que les chasseurs utilisent et qui doit être détruite. La Mairie mettra tout en œuvre pour éviter une telle ignominie.

### Les projets Eoliens toujours en justice !

A croire que les espèces protégées vivent uniquement sur le territoire communal d'Arnac sur Dourdou parce que si on lève la tête les Eoliennes sont bien présentes et de plus en plus nombreuse chez nos voisins ! Notre commune encore victime des lenteurs de la justice et nos projets Eoliens victimes de l'acharnement des opposants.

Les conséquences sont des recettes qui n'augmentent pas alors que notre collectivité a plusieurs projets d'amélioration d'habitat et de rénovation de patrimoine !

### Nos anciens nous quittent !

Une année bien triste pour les natifs d'Arnac et pas moins de quatre décès. Monsieur Maury Louis en début d'année suivi par Allo Gisele née Bertrand suivi par Geneviève Viguiier née Cros. En fin d'année c'était Gilbert Caumette longtemps président de l'association des chasseurs. Tous les trois ont leur sépulture au cimetière ST Benoit

Natif d'Arnac Mr Aninat est décédé au mois d'octobre 2024.

Mr Jean Garcia président fondateur de l'association La Clote est décédé lui aussi en ce début d'Année 2024. Ces dernières années il avait décidé de s'installer sur notre commune.

Un message de sympathie à leur famille pour leur défunt

### L'Equipe Municipale